

(fenêtres) (sur . cours)



mars 2008

iufm

édito

Revaloriser le métier d'enseignant est une nécessité. Cela doit engager d'autres priorités que celles proposées par le Ministre. Le 24 janvier, les enseignants ont exprimé avec force le sentiment d'inquiétude sur l'avenir de l'école, leurs exigences et leur opposition aux choix budgétaires et à la politique de rémunération. Pour exiger le rattrapage du pouvoir d'achat, dénoncer les mesures programmées sur l'école, les suppressions massives de postes dans l'éducation, la baisse du nombre de postes au concours et exiger les moyens de la réussite de tous. Revaloriser le métier d'enseignant, c'est aussi améliorer l'entrée dans le métier. Le sondage réalisé par le SNUipp auprès des jeunes enseignants montre que vous vous estimez mal rémunérés, critiqués et très largement dévalorisés aux yeux de la société. Mais il montre que vous gardez tout de même le moral et que vous considérez la profession toujours attractive même si, pour vous, la charge de travail s'est considérablement alourdie et empiète de plus en plus sur votre vie privée. Le SNUipp vous propose de réfléchir avec lui et d'impulser ensemble une nouvelle dynamique pour l'enseignement qui reste encore le « *plus beau métier du monde* ».



Notre dossier : A la poursuite du temps...

Sous pression

La mobilisation du 24 janvier, après celle du 20 novembre, a confirmé l'ampleur du mécontentement et des attentes des personnels de la fonction publique en matière de salaires, d'emploi et de missions. Plus de la moitié des enseignants des écoles maternelles et élémentaires étaient en grève ce jour-là. Les annonces du ministre de l'éducation nationale, en matière de réécriture des programmes, du système d'évaluation, de publication des résultats école par école, de la remise en cause de la laïcité ou du droit de grève avec le service d'accueil minimum, soulèvent inquiétudes et exaspération.

Le report des opérations de carte scolaire après les élections municipales confirme la volonté du gouvernement de masquer, en pleine campagne électorale, les insuffisances d'un budget qui ne permet

pas de faire face à la hausse du nombre d'élèves, de mettre en place « *plus de maîtres que de classe* » et d'améliorer la formation des enseignants.

Assurer la réussite de tous les élèves passe par la mise en place de mesures qui nécessitent un budget plus ambitieux : baisse des effectifs, meilleure scolarisation des élèves en maternelle, développement de la formation continue, augmentation des aides aux élèves en difficulté (RASED) et du temps de concertation.

L'ampleur de ce mouvement exige du ministre des réponses tant en matière d'évolution du pouvoir d'achat que d'avenir du système éducatif. Mais celui-ci se borne à annoncer une mesure législative sur le droit de grève des enseignants... Les personnels sont donc appelés à maintenir la pression !



Sommaire

Dossier :

À la poursuite du temps p 4 et 5

Infos services : p 6

Question métier : p 7

Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier 100 % recyclé par une imprimerie Imprim'Vert.

Fenêtres sur Cours
IUFM est une
publication du
SNUipp
Secteur IUFM
128, Bd Blanqui
75013 Paris
01 44 08 69 30
www.snuipp.fr



Papier recyclé



Recrutement

Aïe ! Aïe ! Aïe !

Le ministère a annoncé une baisse de 10 % des postes offerts au concours PE 2008. Le nombre total des recrutements prévus est de 10 130 contre 11 150 l'an dernier (9 359 postes pour le concours externe). Cette baisse de 1 020 postes, dans un contexte de hausse démographique pour les écoles, conduira, comme cette année, à des recrutements importants sur la liste complémentaire. Pour le SNUipp, il faut augmenter de façon significative le nombre de postes au concours sur la liste principale afin d'anticiper les prochaines rentrées en fonction de la hausse du nombre d'élèves et des besoins des écoles.

Maxi, maxi, maxi...

Dès le mois d'octobre, le nombre de listes complémentaires recrutées dépassait celui de l'année 2006-2007.

Certaines académies avaient même pratiquement épuisé leur liste (Nancy/Metz, Besançon, Reims, Caen...). Dans ce cas, le recteur a deux solutions : soit il fait appel à une autre académie, soit il réunit de nouveau le jury pour repêcher un certain nombre de candidats. Certains Inspecteurs d'académie font aussi le choix d'intégrer des titulaires venant d'autres départements.

Pour le SNUipp, le recours à la liste complémentaire est une mauvaise solution : il faut recruter davantage dès le concours.

Mini, mini, mini...

En instaurant un « *service minimum* » dans les écoles, terme impropre car il ne s'agira pas d'un temps d'enseignement mais bel et bien de la mise en place d'une garderie, le ministre cherche à limiter la portée du droit de grève. Le financement de ce dispositif par les retenues de salaire des enseignants grévistes constitue une véritable provocation ! Le ministre ferait mieux de répondre aux revendications des personnels pour un service maximum d'éducation tous les jours : créations de postes d'enseignants, recrutements en nombre suffisant, transformation de l'école pour la réussite de tous.

Toulouse a gagné

Rétablissement de l'AREF cette année pour les étudiants à l'IUFM de Toulouse

À la suite de la mobilisation des étudiants en première année de l'IUFM, de stagiaires et de formateurs, soutenus particulièrement par le SNUipp, le directeur régional des Assedic a confirmé qu'il acceptait de prendre en charge l'AREF (allocation de recherche d'emploi formation) pour les étudiants de l'IUFM de Toulouse y ayant droit, à titre exceptionnel, pour cette année. La mobilisation collective a porté ses fruits. Des solutions doivent être trouvées pour permettre une préparation aux concours dans de bonnes conditions pour tous.

Le SNUipp continuera ses interventions dans ce sens.

Samedi... c'est fini

En septembre, Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale décidait unilatéralement de supprimer deux heures d'enseignement, le samedi matin, et de les affecter à l'aide aux élèves en difficulté. Dès cette annonce, le SNUipp a obtenu l'ouverture de discussions. La décision du ministre de réduire la durée d'enseignement pour tous les élèves ne peut résoudre les difficultés lourdes que rencontrent certains d'entre eux. Après huit réunions, le ministère a proposé un relevé de conclusions qui organise la répartition des heures libérées. Le texte final, malgré ses insuffisances, porte la marque des interventions du SNUipp et du résultat de son enquête à laquelle près de 20 000 collègues ont répondu. Le temps de concertation pour organiser l'aide directe, la mise en place des PPRE et des PPS auprès des élèves en situation de handicap sont intégrés dans le temps de service. Le rôle du conseil des maîtres est reconnu dans l'élaboration et la mise en place du dispositif. Des difficultés ne sont pas pour autant levées : conception de la difficulté scolaire réduite aux apprentissages, fortes inégalités

Le dispositif ministériel

La durée de l'enseignement scolaire dans le premier degré est fixée à 24 heures hebdomadaires dispensées à tous les élèves auxquelles s'ajoutent 2 heures d'enseignement au maximum pour les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. Ces deux heures viennent renforcer l'action des maîtres et la différenciation pédagogique qu'ils mettent en oeuvre dans la classe avec, le cas échéant, la participation d'autres maîtres, notamment les enseignants spécialisés des RASED. Par ailleurs, le service des enseignants est de 27 heures hebdomadaires dont « 24 heures d'enseignement à tous les élèves » et 3 heures (108 heures annuelles) spécifiquement consacrées à « l'aide aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage, aux travaux au sein des équipes pédagogiques, aux relations avec les partenaires de l'école, ainsi qu'à des actions de formation. » Cette aide est prioritaire et nécessite une identification précise des élèves concernés, une méthodologie adaptée, une nouvelle organisation du temps d'enseignement aux élèves ainsi qu'une nouvelle organisation du travail des enseignants. Le temps de travail pour les enseignants reste donc inchangé, avec 27 heures par semaine, seule la répartition horaire change.

entre écoles, menaces sur les missions des RASED et celles de la formation continue. Pour ces raisons cette mesure ne répond pas aux besoins des écoles. Le SE-UNSA et le SGEN-CFDT ont décidé de signer. Pour le SNUipp, il était nécessaire d'informer et de consulter les personnels. Une démarche essentielle pour que le syndicat continue de porter la voix du plus grand nombre. Les collègues ont donc été appelés à donner leur avis, sur les mesures annoncées.

Au-delà de l'utilisation des deux heures, la question du projet éducatif porté par le ministère se pose. Quid des programmes scolaires qu'impose le passage à 24 heures hebdomadaires pour les élèves ? Baisser le volume horaire des élèves nécessite une mise à plat des programmes de l'école. Or, à quelques mois de la fin de l'année scolaire, la refonte des programmes, annoncée par le ministre n'a fait l'objet d'aucune information et d'aucune consultation. Quel sens donner aux annonces concernant le nouveau système d'évaluation des élèves qui s'accompagnerait d'une publication des résultats par école, ou celles, aujourd'hui confirmées, concernant des stages de remise à niveau pendant les vacances ? Sur tous ces sujets, les enseignants sont réduits à guetter les annonces ministérielles dans les médias. En tant que professionnels engagés pour la réussite de tous leurs élèves, ils doivent être entendus sur tous ces points. C'est le sens de la consultation proposée par le SNUipp qui entend porter la voix de tous les enseignants.

PE d'aujourd'hui...

Comme tous les 3 ans depuis 2001, le SNUipp a réalisé, avec l'aide du CSA, un sondage en direction des jeunes enseignants ayant moins de 5 ans d'ancienneté. Certains traits du portrait se confirment mais on note des évolutions. Ces nouveaux collègues sont plus nombreux à avoir eu une expérience professionnelle en dehors de l'éducation et deux fois plus à envisager de changer de métier. Ils expriment également le sentiment d'exercer une profession dévalorisée et d'un manque de reconnaissance salariale pour une charge de travail qui s'alourdit et qui empiète de plus en plus sur la vie privée. Pour lutter contre l'échec scolaire la solution la plus efficace serait pour eux

la baisse du nombre d'élèves par classe. La question des programmes trop chargés est aussi posée. La réussite de tous les élèves passerait par une école transformée et pour la moitié des sondés, la proposition de « plus de maîtres que de classes », portée par le SNUipp depuis sa création, est une priorité. L'opinion sur les syndicats est plutôt positive (80 %) et la revendication salariale est une attente qui émerge de façon significative. « *Le Monde de l'éducation* » de décembre 2007 a consacré à ce sondage un dossier spécial « les nouveaux instits ». Retrouvez le sondage sur www.snuipp.fr et dans le numéro 305 de « Fenêtres sur cours ».



Chanoine, chat blanc...

Nicolas Sarkozy, dans un discours prononcé à Latran, a cru bon d'affirmer que « dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur même s'il est important qu'il s'en rapproche, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espé-

rance... » Mêler et de plus hiérarchiser dans l'acte éducatif les religions, l'instituteur et le prêtre, constitue une véritable provocation vis-à-vis de l'école publique et de ses personnels qui transmettent le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de solidarité. Sauvegardons la laïcité de la République : une pétition sur <http://www.appel-laique.org>

À la poursuite... du temps

En 2001, le SNUipp lançait un « observatoire des professeurs des écoles débutants ». Depuis il a réalisé tous les 3 ans une consultation des jeunes enseignants ayant moins de 5 ans d'ancienneté, avec l'institut de sondage CSA. L'étude effectuée en 2007, montre que certains traits du portrait des nouveaux professeurs des écoles se confirment mais révèlent aussi de fortes évolutions. Mal rémunérés, critiqués, ils s'estiment très largement dévalorisés aux yeux de la société alors qu'ils n'ont jamais été aussi diplômés et qu'ils ont parfois abandonné un premier métier pour celui-ci. Mais ils gardent tout de même le moral dans une profession qu'ils considèrent toujours attractive même si pour eux la charge de travail s'est considérablement alourdie et empiète de plus en plus sur leur vie privée. Le débat s'ouvre sur toutes ces problématiques.

Quelles grandes différences avez-vous perçues entre l'idée que vous vous faisiez du métier et la réalité ? Les réponses à cette question sont un des points marquants de ce sondage. La charge de travail s'alourdit et la vie professionnelle empiète de plus en plus sur la vie privée. Si la progression de ce sentiment depuis 2001 peut découler d'une mauvaise représentation du métier, elle correspond aussi à une réalité.

« Le temps passé devant les élèves est déjà important et toute une série de dispositifs ont été mis en place ces dernières années. J'ai l'impression de ne jamais arrêter... » dit Sandra, enseignante qui entame sa cinquième rentrée. Alors que les attentes envers l'école sont de plus en plus fortes de la part des familles et de la société, l'éducation nationale a connu dans cette dernière décennie un empilement de nouvelles exigences accroissant la charge de travail des enseignants.

« Ce qu'il manque au début c'est la connaissance des réalités de la classe mais aussi un accompagnement pédagogique » déclare Sébastien, titulaire depuis 2 ans. « Et ce n'est pas l'IUFM qui nous apporte des réponses immédiatement utilisables en classe. Alors tu passes ton temps à chercher... » ajoute-t-il. La



Signes des temps

mise en place, depuis l'an dernier, du stage filé permettrait-elle de répondre à cette demande « d'outils et de méthodes directement utilisables en classe » ? Pour Patrick Baranger, président de la Conférence des directeurs d'IUFM, il aurait sans doute

mieux valu accroître la durée des stages dans les classes en présence d'un professeur des écoles confirmé.

« Alors tu passes ton temps libre à essayer de te construire des outils par toi-même et de trouver des méthodes qui ont fait leurs preuves », dit Sandra. « Tu penses toujours au travail : en vacances, dans les brocantes, dans tes loisirs... »

À cette charge de travail s'ajoute le peu de reconnaissance sociale. Pour Elsa, qui entame à 40 ans une deuxième carrière dans l'éducation, c'est le métier le plus dur qu'elle ait jamais exercé. « Je n'ai jamais autant travaillé et jamais été aussi mal payée. Et le comble c'est que depuis mon entrée dans l'Éducation nationale, je passe pour une planquée privilégiée ». Mais elle ne changerait sa place pour rien au monde car elle a le sentiment d'avoir donné du sens à sa vie professionnelle.

Questions à...

Julien Goarant

Résponsable
d'Études au CSA



Les jeunes PE

La comparaison avec les sondages précédents montre que les jeunes professeurs des écoles ont le sentiment d'un alourdissement de leur charge de travail et d'une implication plus forte du métier dans leur vie privée. Comment analysez-vous cette évolution ?

Tout d'abord, les jeunes professeurs des écoles stigmatisent leur impréparation à la connaissance de la réalité d'une classe. Ils arrivent trop souvent en « terra incognita », ce qui suppose de leur part une capacité forte à s'adapter et s'imprégner vite de leur nouvel univers d'exercice.

Se dégagent aussi les questions des effectifs par classe, toujours au cœur des revendications (73 % nous disent que c'est le facteur qui explique le mieux

l'échec scolaire à l'école primaire et 75 % qu'il est prioritaire de baisser les effectifs) et des élèves en difficulté pour lesquels le suivi pourrait être mieux assuré avec plus de maîtres que de classes.

À l'heure où la demande sociale de réussite les met en première ligne en les rendant responsables de l'avenir des cohortes et de l'image du système éducatif français, il leur faut adapter les manières d'enseigner et trouver eux-mêmes les solutions à la réussite de tous. Autant de dimensions qui concourent à leur donner le sentiment d'une tâche de plus en plus difficile et aux impacts forts sur leur vie privée. Autant de demandes (baisse des effectifs, plus de maîtres que de classes) qui visent à répondre à la demande sociale de manière efficace sans compromettre

Les deux interventions ci-dessous sont tirées du film « *Ecole, mode d'emploi* », réalisé par Joëlle Gonthier et Nicolas Bilder. Des projections seront organisées par le SNUipp pour échanger sur les conditions d'exercice du métier.

Simon :

« Malgré la masse de travail qui est nécessaire et utile au bon fonctionnement de la classe, il est nécessaire de penser à bien s'alimenter de l'extérieur : continuer à avoir une vie sociale, un rythme alimentaire sain, continuer à dormir correctement, sans se mettre une pression excessive sur les attentes sociales que l'on peut avoir et qui sont légitimes dans notre métier. »



Armelle note une des difficultés du métier :

« Il me semble qu'il manque quelque chose quand on démarre, c'est la solidarité ! Je ne me rendais pas compte avant de m'embarquer dans ce métier : on est très seul ! Donc, il faudrait travailler ça avant d'être enseignant, savoir que finalement on va être très souvent seul face à nos difficultés. On va souvent être seul avec les parents, avec les bêtises des enfants et il faut toujours répondre du tac au tac et ça ce n'est pas forcément facile. »



l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Quels autres enseignements peut-on tirer de ce sondage ?

En premier lieu le renforcement du sentiment d'une dévalorisation de leur métier aux yeux de la société française (82 % contre 59 % en 2001) alors même qu'il les satisfait (86 %). En second l'importance croissante de la question de la réussite et de la transmission des connaissances (aux dépens principalement de la question de la relation avec les élèves). En troisième le retour vers une approche moins innovante dans les manières d'enseigner au profit de « ce qui a fait ses preuves ». Enfin, toujours une faible satisfaction vis-à-vis de leur formation en IUFM et la conviction (84 %) que la réussite de tous les élèves passe par une école transformée.

Donner du temps au temps

Valérie a passé sa première année d'enseignement à courir après le temps : « Je ne faisais que ça, préparer, corriger, rechercher, me former... ». Avec un effectif de classe très élevé, une pression très forte des parents et de l'inspecteur, elle a fini son année « sur les rotules ». Alors, quand elle a su qu'elle ferait sa T2 dans une école en ZEP, elle a pensé que cela allait être encore pire. « Mais dès la prérentrée j'ai été rassurée, je n'étais plus toute seule. J'ai trouvé une véritable équipe et ça c'est motivant ». D'autant plus, que le classement ZEP de cette école lui octroie un enseignant de plus que le nombre de classes. « Et ça, c'est inestimable » déclare-t-elle. En effet, au delà d'un autre fonctionnement de l'école, cela permet aussi d'impulser une dynamique reconnaît-elle. Mais Franck, son conjoint, exerçant dans le privé, trouve qu'elle travaille toujours beaucoup. « Je ne pensais pas que le métier d'enseignant était si prenant. Je n'ai pas l'impression de travailler plus qu'elle » avoue-t-il avant d'ajouter que « bien qu'ayant un niveau d'étude légèrement infé-

rieur, [il] gagne beaucoup plus qu'elle ».

Sandrine, T3, a choisi de travailler dans une école fonctionnant par cycles pour échapper à la « solitude du métier ». « Tu es obligée de travailler, de réfléchir, de préparer avec tes collègues. Et là tu gagnes en motivation mais aussi en efficacité. ». Déjà, lors de son année de PE2, elle ressentait le besoin d'échanger avec d'autres adultes et avait mis en place avec ses collègues stagiaires un forum de discussion : « on s'était aperçu que chacun réfléchissait dans son coin alors on s'est dit que cela pourrait être bien de partager. Cela aurait été idiot de ne pas mutualiser toutes ces énergies individuelles ».

Elle reconnaît, néanmoins, que tout ceci est exigeant en temps, « mais pas plus que si tu restes seule dans ton coin ». C'est aussi pour Sandrine une des seules façons de valoriser son métier : « parce qu'une reconnaissance de l'institution et de la société, tu risques de l'attendre longtemps... ».



Le SNUipp revendique une réduction du temps de service à 18 heures

hebdomadaires (comme dans le 2nd degré) avec une première étape à 24 heures La charge de travail des enseignants s'est alourdie avec l'accumulation de nouvelles missions et la contre réforme de 2003 sur les retraites a encore allongé la durée d'activité des enseignants.

L'augmentation de la charge de travail doit d'abord être prise en compte dans le temps de service (allègement, décharge, intégration de certaines missions dans le temps de service, une journée de concertation libérée par période...). L'indispensable travail d'équipe ne peut se réaliser uniquement sur la 27ème heure et nécessite plus de maîtres que de classes. Le SNUipp s'appuie sur l'aspect créatif du métier et sur l'évolution des pratiques en revendiquant ce temps institutionnel accompagné d'une formation continue de qualité sur le temps de travail.

Enfin, si la baisse du nombre d'élèves par classe est un levier pour leur réussite, elle permet aussi d'alléger la charge de travail des enseignants.

Premier poste, gestion des personnels, comment ça marche ?

Tous les trois ans, à l'occasion des élections professionnelles, les enseignants élisent leurs représentants dans les commissions paritaires. Le taux élevé de participation montre l'attachement des enseignants à cette représentation. Pourtant, lorsqu'on débute, le rôle de ces commissions paritaires peut paraître un peu flou. C'est pourquoi nous rappelons leur fonction et le rôle des élus du personnel.

Le paritarisme

Élections paritaires, commissions paritaires, etc. Mais au fait, qu'est-ce que le paritarisme ? Titulaires, vous aurez à élire vos représentants tous les 3 ans, siégeant dans les Commissions Administratives Paritaires Départementale et Nationale (CAPD et CAPN). On parle de parité parce que les représentants du personnel et ceux de l'administration y siègent en nombre égal. Cela signifie que vous pouvez vous y exprimer par la voix des délégués que vous aurez élus, qui exercent aussi un droit de contrôle sur les décisions prises. C'est une spécificité de la Fonction publique, instaurée en 1946. C'est un acquis important et précieux qu'il ne faut pas oublier, car il a notamment mis fin à une gestion arbitraire de la carrière des personnels. Cependant il demeure l'objet d'un combat syndical.

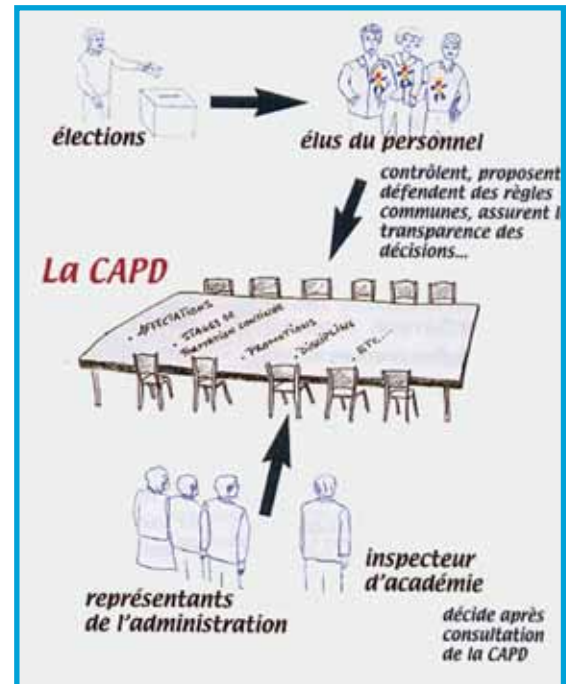
Son rôle...

L'affectation sur un poste est l'un des premiers actes de gestion auxquels les personnels sont confrontés dans leur carrière. Comment cela se passe-t-il ? La division des personnels de l'inspection académique propose une affectation des enseignants en fonction de barèmes définis départementalement.

La CAPD doit obligatoirement être consultée. C'est l'Inspecteur d'Académie qui prend la décision finale après avoir recueilli l'avis des membres de la CAPD. Cette procédure est appliquée pour tout ce qui concerne la gestion de votre carrière.

et celui des élus

Quel est le rôle exact des élus du personnel, des syndicats ? La loi impose, pour toute décision concernant les personnels de la Fonction



publique, de recueillir l'avis des élus des organisations syndicales. Ainsi, les délégués du personnel s'assurent que les règles sont respectées et que tous les collègues sont traités équitablement. Le SNUipp publie les résultats de façon à assurer la transparence des décisions administratives.

Toutefois, en dernier ressort, c'est l'Inspecteur d'académie, le Recteur ou le Ministre qui tranchent.

C'est pourquoi l'une des tâches que s'est assigné le SNUipp est de faire évoluer les droits des personnels. Les délégués du personnel pèsent aussi dans les débats concernant l'élaboration des textes réglementaires. Lorsque c'est nécessaire avec le syndicat, ils organisent la mobilisation et l'action des personnels,

pour faire évoluer favorablement leurs droits et les rendre plus justes.

Aujourd'hui, qui vous représente ?

Les précédentes élections professionnelles ont eu lieu en décembre 2005. Dans le premier degré, le SNUipp a obtenu au plan national 45,03 % des voix (soit une progression de 1 %), le SE-UNSA 24,54 %, le SGEN-CFDT 7,74 %, FO 7,79 % et SUD 5,48 %. De ces résultats, découle la représentativité de chaque syndicat et donc son nombre de sièges dans différentes instances. De même, la représentativité acquise dans chaque département détermine le nombre de sièges attribués à chaque syndicat dans les différentes instances départementales (CAPD, CTPD, CDEN...).



Le Kisaitou, document de référence, désormais incontournable.
Tous les textes, toutes les réglementations concernant l'école primaire et ses personnels.
Accompagné de sa version cd-rom.
Disponible auprès du SNUipp.
Egalement en ligne sur www.snuipp.fr.

Question métier



L'école maternelle, jusqu'alors présentée comme un modèle, a été sévèrement critiquée et remise en cause, d'abord par le rapport du HCE, puis par celui de la mission Bentolila.

Trois questions à Annick Harbulot, responsable de l'Association Générale des Enseignants des Ecoles et classes Maternelles publiques, qui a coordonné dans Les Cahiers pédagogiques d'octobre 2007, un dossier intitulé : « *L'école maternelle aujourd'hui* ».

L'avenir de l'école maternelle

Annick HARBULOT

Vice présidente de l'AGEEM de la Meuse.

Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise notre école maternelle aujourd'hui ?

Elle est marginale par la place qu'elle occupe dans le cursus scolaire de l'élève de 2 à 11 ans, mais est désignée comme une école à part entière. Les pratiques de classe y sont organisées et les apprentissages structurés.

La « *continuation* » des actions pédagogiques entre la maternelle et l'élémentaire est fortement recommandée. Il s'agit bien d'une continuité éducative qui donne plus de cohérence et d'efficacité à l'école primaire. L'évaluation permet aussi à l'école maternelle de situer l'enfant dans un itinéraire d'apprentissages.

Accueillir l'enfant et sa famille, les rassurer, voire parfois les réconcilier avec l'école, c'est l'enjeu pour réussir la communication avec les familles et les impliquer dans l'accompagnement de leur enfant.

En quoi l'école maternelle peut-elle répondre aux attentes de la société qui repousse toujours plus en amont les causes de l'échec scolaire ?

L'école suscite plus que jamais espérance et intérêt. L'école maternelle scolarise actuellement près de 100 % de la tranche d'âge des enfants de 3 ans. Elle assure la visibilité de son enseignement et permet aux parents, de tous les milieux, de mesurer l'importance de ses premières formes de socialisation.

Accueillir le jeune enfant et sa famille, prévenir et dépister les difficultés et les handicaps, tels demeurent les enjeux politiques, de l'école maternelle d'aujourd'hui ; permettre au

tout petit d'apprendre hors du milieu familial, de partager ses activités, d'apprendre au contact de l'autre... voilà des thèmes devenus des fondements de la maternelle.

La scolarisation précoce a des effets certains sur les premiers apprentissages et depuis 1960, de nombreuses enquêtes en ont listé et précisé les points forts et les points faibles. Mais l'école maternelle doit rester vigilante à ne pas dériver des apprentissages précoces aux apprentissages prématurés, c'est-à-dire qui viendraient contraindre et forcer le déroulement normal du développement intellectuel et cognitif de l'élève.

Si notre école maternelle ne parvient pas à éliminer les inégalités culturelles et sociales, elle parvient à élever le niveau de tous ; elle pose les bases des premières valeurs citoyennes et donne des repères identifiés.

Comment se définit l'identité professionnelle de l'enseignant en maternelle ?

L'enseignant en maternelle est avant tout un enseignant, dont le métier est de transmettre, étayer et structurer des savoirs. Il est aussi un maillon de la chaîne éducative. Il est le coéducateur des enfants que lui confie la famille, il fera « *avec* » les familles et non « *sans* » ou « *contre* ». Il est parfois l'initiateur des premiers émois culturels de ses élèves. Il se doit alors, lui-même, d'être curieux et soucieux de s'enquérir de richesses à dénicher.

Dans le vif du métier...

Xavier, PE2, effectue la décharge d'un directeur d'école rurale en Bretagne. Depuis son domicile, proche du centre IUFM, il fait chaque jeudi une centaine de kilomètres aller-retour.

Il enseigne dans une école primaire de 4 classes, regroupant maternelle et élémentaire. Il a en charge plusieurs niveaux : TPS/PS/MS.

L'hétérogénéité des niveaux - imposée par la taille de l'école - ne lui pose pas particulièrement de problèmes car il organise les apprentissages en ateliers. Cela a même l'avantage - pour lui - de faciliter l'intégration des tout-petits.

« *Franchement, dit-il, j'apprécie le calme et la disponibilité des enfants,*

en comparaison avec ce que disent mes collègues affectés en ZEP... ».
Mais enseigner en zone rurale, dans



une petite commune, c'est aussi faire avec les faibles moyens de celle-ci. Le bâtiment, partiellement rénové, reste pour moitié vétuste et peu adapté aux élèves. La classe de Xavier se situe au deuxième étage.

Exigüe, elle est composée de deux pièces, il a du mal à faire travailler tous ses élèves assis autour de tables, dans une même salle, pour assurer la surveillance de tous. « *Il n'y a qu'un ordinateur par classe et l'école ne dispose pas de salle de motricité, on dépend donc des aléas de la météo ou de la disponibilité de la salle des fêtes.* » Par manque de moyens, il n'a pas non plus de matériel d'EPS à sa disposition. Reste que le milieu naturel peut constituer un outil intéressant. Les enfants peuvent, lors de sorties, profiter de la proximité de la nature et du milieu agricole pour en approfondir la connaissance.

« *La disponibilité des collègues, le contact avec les parents d'élèves, habitués depuis l'an dernier à la présence d'un enseignant débutant, sont de vrais motifs de satisfactions* », conclut Xavier.

Semaines d'éducation contre le racisme

Comme tous les ans, l'édition 2008 des « Semaines d'éducation contre le racisme » trouve son point d'orgue le 21 mars, journée mondiale de lutte contre le racisme. Le collectif national, composé de 24 organisations (associations, syndicats, dont le SNUipp, la FSU et les mouvements d'éducation populaire), partage la conviction que le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discriminations peuvent être éradiqués par l'action collective et l'éducation.

Par des actions variées, le collectif informe, éduque et agit tout au long de l'année et en particulier le 21 mars pour faire reculer ce fléau. De nombreux outils à vocation pédagogique sont disponibles auprès des organisations partenaires. Renseignements sur www.semaineducation-contreleracisme.org



Le 21 mars a été proclamé « *journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale* » en 1966 par l'Assemblée Générale des Nations Unies, en commémoration du 21 mars 1960 où à Sharpeville en Afrique du Sud, 69 personnes ont été tuées lors d'une manifestation pacifique contre l'apartheid.

ENSEIGNEMENT

RECHERCHE

CULTURE

SPORTS



**SOLIDAIRE
DE VOS
ENGAGEMENTS**

PRÊTS IMMOBILIERS,
CRÉDITS CONSO,
ÉPARGNE,

Crédit  Mutuel

Enseignant

www.cme.creditmutuel.fr

ASSURANCES,
SERVICES BANCAIRES,
SOLIDARITÉ ET MUTUALISME

► N° Indigo 0 825 33 30 30
0,15 €TTC/min

LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE